

CPN en charge de la spécialité du DUT GACO

Document complémentaire au PPN Préconisations d'organisation du DUT par la voie de l'apprentissage

Le présent document -en complément du programme pédagogique national de la spécialité- constitue des préconisations, à titre indicatif, pour l'organisation de la formation conduisant au DUT de cette spécialité par la voie de l'apprentissage.

Comme pour la formation initiale, le parcours de formation conduisant au DUT par alternance est constitué sur 4 semestres d'un tronc commun de matières, qui garantit le cœur de compétence du DUT, et parfois de modules complémentaires (S3 et S4). Le nombre et le choix des modules complémentaires sont effectués conformément aux préconisations du Programme Pédagogique National pour la formation initiale.

L'organisation des études faites en alternance reste équivalente à celle proposée dans le cadre de la formation initiale.

La formation en GACO peut être proposée en alternance sous la forme de contrats de professionnalisation ou de contrat d'apprentissage ou encore en formation continue.

La formation au DUT GACO peut être proposée en alternance sur 2 semestres seulement (S3/S4) avec une année en formation initiale et la deuxième en alternance ou sur les 4 semestres (S1 à S4). En cas de rupture anticipée de contrat, des passerelles vers la formation initiale doivent être proposées.

1. Préconisation d'un mode d'alternance

a) Identification des rythmes les plus favorables en fonction du secteur professionnel

Il n'y a pas de rythme particulier à suivre en DUT GACO Alternance. On rencontre aussi bien le 1 semaine/1 semaine que le 2 jours/3 jours. On va dire que la règle est plutôt de privilégier une alternance régulière et pas trop espacée pour conserver un équilibre enseignement et progression en entreprise. Il faudra éviter des alternances trop espacées ou d'une durée trop longue (par exemple 1 mois / 1 mois).

b) Identification des modules ou parties de modules qui font l'objet d'une acquisition de compétences et d'une évaluation dans la partie « entreprise » de l'alternance

- Globalement, la formation conduisant au DUT par le biais de l'apprentissage suit les mêmes prérogatives que dans le cas d'une formation initiale.

Comme pour la formation initiale, le parcours de formation conduisant au DUT par alternance est constitué sur 4 semestres d'un tronc commun de matières, qui garantit le cœur de compétence du DUT, et parfois de modules complémentaires (S3 et S4). Le nombre et le choix des modules complémentaires sont effectués conformément aux préconisations du Programme Pédagogique National pour la formation initiale.

L'organisation des études faites en alternance reste équivalente à celle proposée dans le cadre de la formation initiale.

La formation au DUT GACO peut être proposée en apprentissage sur 2 semestres seulement (S3/S4) avec une année en formation initiale et la deuxième en alternance ou sur les 4 semestres (S1 à S4). En cas de rupture anticipée de contrat, des passerelles vers la formation initiale doivent être proposées.

Les modules de la formation GACO par apprentissage sont les mêmes que ceux définis pour la formation initiale.

La particularité de la formation effectuée sous forme d'alternance réside dans le mode d'acquisition des compétences. Dans le cas de l'alternance, ces compétences peuvent être acquises à l'IUT et/ou dans l'entreprise. Celles à acquérir dans l'entreprise seront définies et communiquées à l'apprenant dès le début de l'alternance, en fonction de sa mission et de son entreprise. (en collaboration entre la formation et l'entreprise)

Au cours de l'alternance, une identification des compétences professionnelles et transversales mobilisées ou à mobiliser par l'alternant, sera réalisée conjointement par l'alternant et ses tuteurs universitaire et professionnel. Le support naturel est le carnet de l'alternant.

Les enseignements dispensés doivent s'appuyer sur l'expérience en entreprise (**pédagogie de l'alternance**).

Une partie des compétences est acquise directement au sein de l'entreprise. On considère donc qu'une partie du volume horaire de formation prévu initialement, correspond à l'acquisition des compétences dans l'entreprise.

La « pédagogie de l'alternance » affiche l'ambition d'être à la fois un dispositif de planification de la formation des apprentis et une assise théorique constitutive des pratiques de formation des enseignants et formateurs des Centres de Formation d'Apprentis. Ses choix et ses propositions se fondent sur l'analyse de l'interaction des situations de formation et des situations de production distribuées sur deux pôles nettement distincts, l'école et l'entreprise.

L'entreprise est clairement partie prenante dans l'évaluation de l'apprenant.

C'est un des rôles du maître d'apprentissage.

Le Maître d'apprentissage est le référent entre l'entreprise et le CFA. Il informe ce dernier des observations faites sur le lieu de travail et de l'évolution de l'apprenti notamment en effectuant des comptes rendus écrits à destination de l'apprenti et du centre de formation sur **le livret d'apprentissage**.

L'entreprise est donc co-évaluatrice dans la formation. L'objectif d'une co-évaluation avec l'entreprise de 30 à 40 % des coefficients est recommandé.

En règle générale, les points de contact entre la formation et l'entreprise doivent être multipliés :

- **Visites en entreprise**
- **Carnet de liaison**
- **Participation aux soutenances**
- **Grille d'évaluation de l'activité en entreprise**

Ainsi, tous les modules font l'objet de réductions horaires car les compétences sont acquises en entreprise. Mais à l'opposée, nous préconisons la réintroduction d'un temps dédié au projet tutoré sur le temps de formation.

En effet, l'activité en entreprise ne permet pas toujours d'avoir un rôle moteur sur un projet complet avec un travail de groupe et une grande autonomie.

c) Préconiser une répartition horaire entre le temps de travail en IUT et celui en entreprise

Un DUT GACO en formation initiale comporte 1620 heures de cours, 300 heures de PT et 12 semaines de stage.

Nous estimons que les alternants dans leur entreprises réalisent 23% du programme.

Un DUT GACO en alternance devra réaliser un minimum de 630 heures de cours par an (18 semaines par 35heures) ou 90 jours à 7 heures /jour. (soit 1260 heures pour le DUT complet). Ce compte inclus les projets tutorés réalisé sur l'IUT.

d) Adaptation des tableaux de modules par semestres

La transposition des volumes horaires en alternance doit respecter l'équilibre des matières de la formation initiale.

Une partie des compétences sont acquises directement au sein de l'entreprise, on considère qu'une partie du volume horaire de formation prévu initialement, correspond à l'acquisition des compétences dans l'entreprise.

La transposition des volumes horaires en alternance doit respecter l'équilibre des matières de la formation initiale.

Une partie des compétences sont acquises directement au sein de l'entreprise, on considère qu'une partie du volume horaire de formation prévu initialement, correspond à l'acquisition des compétences dans l'entreprise.

Dans le cadre de la formation GACO ou nous visons la polyvalence nous préconisons une réduction des volumes des différents modules assez équilibrée en ponctionnant des heures dans tous les modules.

Contrairement à la formation initiale, la formation en alternance se doit d'avoir des semestres de même format en volume d'heures.

semestre	Volume minimum par semestre
S1	315 h / 9*35h/ 45 jours
S2	315 h / 9*35h/45 jours
S3	315 h / 9*35h/ 45 jours
S4	315 h / 9*35h/ 50 jours

Répartition entre tronc commun et modules complémentaires :

Cette répartition reste identique à la formation initiale et sert d'objectif. Lorsque l'alternance se fait sur une seule année, le volume imparti à l'entreprise sera adapté.

Répartition CM, TD, TP sur les 1260 h (incluant les langues et la communication) :

Cette répartition est identique par rapport à la formation initiale mais reçoit des aménagements de fait en raison de la taille recommandée des groupes.

L'existence des TP est obligatoire.

TD : 28 étudiants maximum

TP : 14 étudiants maximum

Volumes horaires, tableau de synthèse pour les quatre semestres :

	CM	TD	TP	Horaire total	ECTS
semestre 1	40 h	235 h	40 h	315 h	30
semestre 2	40 h	170h	140 h	315 h	30
semestre 3	45 h	180 h	125 h	315h	30
semestre 4	50 h	170 h	130 h	315 h	30
horaire total	175 h	790 h	435 h	1260 h	120

e) Tableau synthétique des modules et des UE par semestre

Ce tableau reste valable dans le cas de la formation par alternance.

Voici une proposition indicative de répartition des volumes horaires sur les 4 semestres.

Semestre 1 – Ventilation horaire en face à face, coefficients et ECTS

	CM	TD	TP	Total	Coef. ECTS
UE 1.1 Découverte de l'entreprise et démarche de projet					
M1101 Economie - Concepts fondamentaux	15	15		30	3
M1102 Environnement juridique et Culture juridique	15	15		30	3
M1103 Introduction au marketing		25		30	3
M1104 Outils informatiques			20	20	3
M1105 Management de projet		20		20	2
M1106 Activités transversales et Projets tutorés		20		20	1
Total UE 1.1	30	95	20	145	15
	CM	TD	TP	Total	Coef. ECTS
UE 1.2 Communication et introduction à la gestion					
M1201 Comptabilité : les fondamentaux		30		30	3
M1203 Expression et Communication : Techniques de l'expression orale			20	20	3
M1202 Management des Organisations	10	25		35	3
M1204 Langue vivante 1 - Anglais des affaires		25		25	2
M1205 Méthodologie PPP phase 1		20		20	2
M1207 Adaptation au public		20		20	1
M1206 Langue vivante 2		20		20	1
Total UE 1.2	10	140	20	170	15
Total Semestre 1	40	235	40	315	30

Semestre 2 – Ventilation horaire en face à face, coefficients et ECTS

	CM	TD	TP	Total	Coef.
--	----	----	----	-------	-------

						ECTS
UE 2.1 Environnement de l'organisation et techniques de gestion						
M2101	Droit de l'entreprise	15	15	30	2	
M2102	Economie - Les problématiques clés de l'économie	15	10	25	2	
M2103	Gestion de l'information		10	10	2	
M2104	Mix marketing et planification		20	20	2	
M2105	Technologie de l'information et de la communication			20	2	
M2106	Activités transversales		15	15	1	
M2107	Management d'équipe : performance et gestion de conflits	10	10	10	25	1
Total UE 2.1		40	80	30	150	12
						CM
						TD
						TP
						Total
						Coef. ECTS
UE 2.2 Communication et outils de gestion						
M2201	Comptabilité : l'approche par les cycles		30	30	2	
M2202	Expression et Communication : Techniques de l'expression écrite		10	10	20	2
M2203	Langue vivante 1 - Anglais des affaires		10	20	30	2
M2204	Outils statistiques appliqués à la gestion		15	15	2	
M2205	Langue vivante 2		10	10	20	1
M2206	Découverte du milieu socio-économique local et régional		15	15	1	
M2207	Méthodologie PPP phase 2			10	10	1
Total UE 2.2		0	90	50	140	11
UE 2.3 Applications professionnelles : Découverte et Exploration						
M2301	Projet tutoré 1			25	3	
M2302	Activités professionnelles 1				4	
Total UE 2.3					7	
Total Semestre 2		40	170	105	315	30

Semestre 3 – Ventilation horaire en face à face, coefficients et ECTS

		CM	TD	TP	Total	Coef. ECTS
UE 3.1 Gestion opérationnelle et stratégique						
M3101	Droit des affaires	10	20		30	3
M3102	Gestion financière et fiscale		25		25	3
M3103	Gestion commerciale et négociation		10		20	3
M3104	Stratégie des Organisations	15	20		35	3
M3105	Droit des relations professionnelles	10	10		20	2
Total UE 3.1		35	85		120	14
		CM	TD	TP	Total	Coef. ECTS
UE 3.2 Communication appliquée						
M3201	Expression et Communication Professionnelle		10	15	25	2
M3202	Langue vivante 1 - Anglais des affaires		10	15	25	2
M3303	Logistique	10	10	10	30	2
M3204	PPP phase 3			15	15	2
M3205	Actualité et culture générale		20		20	1
Total UE 3.2		10	50	55	115	9
		CM	TD	TP	Total	Coef. ECTS
UE 3.3 Parcours complémentaire 1 : Insertion DUT						
M3301C	Systèmes d'information et de communication		5	20	25	2
M3302C	Problématiques spécifiques des TPE-PME		10		10	2
M3303C	Activités transversales et projets tutorés		20		20	1
M3304C	Langue vivante 2		10	5	15	1
Total UE 3.3			35	25	70	7
Total Semestre 3		45	180	80	315	30

Semestre 4 – Ventilation horaire en face à face, coefficients et ECTS

		CM	TD	TP	Total	Coef. ECTS
UE 4.1	Gestion appliquée					
M4101	Contrôle de gestion		20		20	2
M4102	Création et reprise d'entreprise		15		15	2
M4103	E-Commerce et E-marketing		10	10	20	2
M4104	Gestion des Ressources Humaines	15	15		30	2
M4105	Langue vivante 1 - Anglais des affaires		10	20	30	2
M4106	Préparation à la certification (langues, Informatique, sécurité...)		25		25	1
	Total UE 4.1	15	95	30	140	11
		CM	TD	TP	Total	Coef. ECTS
UE 4.2	Module complémentaire 2 : Insertion DUT					
M4201C	Techniques du Commerce International	15	15		30	2
M4202C	Activités transversales		15	15	30	1
M4203C	Langue vivante 2		15	10	25	1
M4204C	Management de l'innovation et intelligence économique	5	15	10	30	1
M4205C	Organisations publiques et associatives	15	15		30	1
	Total UE 4.2	35	75	35	145	6
UE 4.3	Applications professionnelles : Mise en responsabilité					
M4301	Activités professionnelles 2					8
M4302	Projet tuteuré 2			30	30	5
	Total UE 4.3					13
	Total Semestre 4	50	170	95	315	30

f) Modules complémentaires renforcement des compétences professionnelles

Le choix des modules complémentaires sera fait selon les mêmes modalités que celles fixées pour la formation initiale.

g) Positionnement du Projet Personnel et Professionnel

Le PPP dans le cas de l'alternance doit prendre en compte la dimension professionnelle de l'étudiant.

h) Orientations pédagogiques, pédagogie par la technologie

Elles restent identiques à celles préconisées dans le programme initial.

i) Prise en compte des enjeux actuels de l'économie (entrepreneuriat, normalisation, intelligence économique)

Elles restent identiques à celles préconisées dans le programme initial.

J) Activité professionnelle

L'activité de l'alternant dans l'entreprise permet de :

1. acquérir une expérience professionnelle dans le domaine de la qualité ou de la logistique industrielle,
 2. mettre en œuvre une démarche de projet, des méthodes et des outils pour répondre à une mission proposée par l'entreprise d'accueil,
 3. rendre compte des démarches et des actions mises en œuvre pour atteindre les objectifs de la mission,
 4. acquérir ou renforcer des compétences définies dans le PPN
- Un suivi et une évaluation de l'activité de l'apprenant dans l'entreprise doivent être clairement définis et mis en œuvre conjointement par l'IUT et l'entreprise par des visites en entreprise, des rencontres, des cahiers de suivi, régulièrement dans l'année.
 - Une évaluation de l'activité de l'apprenant dans l'entreprise comprend :
 - 1- L'évaluation se fera sur la base de rapports, de soutenances orales et d'appréciations du tuteur de l'entreprise. Elles tiendront compte :
 - de la capacité à rédiger un rapport,
 - à présenter le projet à l'oral,
 - de la qualité du travail réalisé en entreprise, et de la méthodologie mise en œuvre,
 - de la conduite de projet et de l'attitude en entreprise.
 - 2- L'évaluation des compétences acquises dans l'entreprise sera organisée conjointement entre l'entreprise et l'IUT (grilles de compétences, réunions tripartites...). L'évaluation de ces compétences sera intégrée dans les différentes unités d'enseignement concernées.

2. Annexes

Annexe 1 : Réflexion autour des projets tutorés en alternance

Globalement, les projets tutorés sont maintenus dans la formation par alternance, de la même façon que dans la formation initiale, à savoir sur les 4 semestres. Les objectifs, contenus et activités restent inchangés sauf précisions ci-dessous :

- Dans le cadre de l'alternance, les projets tutorés ne seront pas obligatoirement effectués par des groupes d'étudiants. Ils pourront être effectués seul ou en groupe dans l'entreprise ou à l'IUT.
- Les volumes horaires affectés au projet tutoré sont ceux définis dans le programme initial mais adapté en tenant compte de la présence de l'étudiant dans l'entreprise (compris dans les 300h minimum du volume horaire totale de formation considérée effectuée dans l'entreprise).
- Une plage d'encadrement est prévue dans le cadre des 35 heures de cours sur le semestre 2 et le semestre 4. Sur S1 et S 3, le suivi des projetstutorés peut se faire en remplacement d'une matière optionnelle.

Contenu et activités du projet tutoré du semestre 1 et semestre 2 :

Le projet du semestre 1 et des semestres suivants, peut être confié à un étudiant ou à un groupe d'étudiants. Les réalisations font apparaître la répartition des tâches (individuelles et en autonomie, en groupe, sous traitées,...).

Les projets peuvent être proposés par l'équipe pédagogique, ou être proposés par des entreprises ou des associations.

Ils doivent permettre de mettre en œuvre une démarche de projet, l'organisation de l'équipe, sur un sujet d'amélioration ou d'organisation.

Un temps d'encadrement est prévu sur les 4 semestres pour ainsi permettre d'effectuer des démarches incluses dans le temps de formation.

Sur S1 et S3, le temps de suivi des PT peut se faire sur les activités transversales (dont le volume horaire a été renforcé).

Contenu et activités du projet tutoré de semestre 3 et 4 :

Le projet tutoré des semestres 3 et 4 suit les préconisations du programme initial mise à part qu'il peut être réalisé par un groupe d'étudiants ou par un seul étudiant, en fonction du sujet.